

## COMPTE RENDU DU CHS/CT DU 02 OCTOBRE 2020

Le CHSCT s'est réuni le vendredi 2 octobre 2020.

L'ordre du jour était le suivant :

Les procès verbaux des séances du 6 mai 2020 et du 14 mai (en audioconférence) ainsi que celui du 16 juin 2020 en présentiel ont été adoptés.

### **Point sur la situation sanitaire :**

Un guide rappelant les bonnes pratiques a été diffusé à l'ensemble des agents sur leurs boites mails (guide pour l'évaluation et la mise en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de COVID).

Une nouvelle distribution de masques tissus réutilisables va être effectuée d'ici la fin du mois d'octobre ainsi que du gel hydroalcoolique dans les prochains jours.

Le médecin de prévention (MP) a souligné l'importance et l'obligation du port du masque, notamment dans les bureaux collectifs.

Depuis le 1er septembre, seules les personnes vulnérables répondant aux 4 situations décrites dans le décret n°2020-1098 du 29 août 2020 peuvent bénéficier d'autorisations spéciales d'absence (ASA) et/ou de télétravail à temps plein.

Les personnes fragiles peuvent bénéficier du télétravail jusqu'à trois jours par semaine à leur demande, après accord du MP et sous couvert des contraintes de service et de matériels.

La Présidente a souligné la grande responsabilité des agents dans le respect des consignes sanitaires.

Aucun cas de Covid n'a été déclaré depuis l'été sur la DDFiP.

### **Point d'information sur les travaux de la Trésorerie Rodez Hôpital :**

Cette dernière doit accueillir au 1er janvier 2021 les activités hospitalières des trésoreries de Decazeville et Villefranche. 4 emplois vont être transférés. Un bureau sera aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

### **Examen du rapport de visite de l'Inspecteur Sécurité Santé au Travail (ISST) au CFP de Villefranche du 17 août :**

Cette visite a été effectuée dans le cadre de la prévention Covid et ses enjeux sanitaires. Des aménagements ont été effectués pour améliorer l'accueil des usagers dans le respect des consignes sanitaires.

L'ISST a rappelé que l'usage des sèche-mains est à proscrire et que l'utilisation du papier est à privilégier.

L'ISST a précisé qu'en ce qui concerne les pauses cafés, il est préconisé de boire le café à son bureau et rappelle l'interdiction de se rassembler même en tenant compte des distanciations.

### **Présentation des fiches d'impact des services transférés ou fusionnés au 1er janvier 2021 :**

Ces fiches, qui sont, par choix de la directrice, présentées au CHSCT, ne prennent en compte que les éléments matériels et les effectifs théoriques. En effet, au jour du CHSCT, le ministre n'a pas signé le nouveau réseau de proximité (NRP), les agents concernés ne peuvent donc pas encore se positionner individuellement sur leur volonté ou non de suivre la mission faute d'informations concrètes.

La fusion des activités hospitalières de Decazeville et Villefranche sur Rodez va entraîner un resserrement du m<sup>2</sup> par agent (10 m<sup>2</sup>/agent). Le médecin de prévention préconise un travail important sur l'éclairage à l'occasion des travaux à effectuer. Il rappelle aussi l'importance de minimiser la longueur des bureaux droits (120 cm), l'assistant de prévention (AP) précise qu'il sera difficile de coller parfaitement aux préconisations du médecin. L'équipement en nouveau mobilier sera budgété en 2021, les travaux seront réalisés en ayant un minimum d'impact sur les agents (télétravail par exemple).

Le recouvrement impôts des trésoreries de Montbazens et Rieupeyroux est transféré au SIP de Villefranche. Un seul emploi C de la trésorerie de Montbazens est transféré à Villefranche sans transfert physique de l'agent.

Les trésoreries de Baraqueville et Rieupeyroux sont fermées et transférées au Service de Gestion Comptable (SGC) de Villefranche.

Le recouvrement impôts de la trésorerie de Marcillac est transféré au SIP de Rodez sans aucun emploi...

Concernant la fusion des services SIP de Decazeville et Villefranche, deux emplois seront maintenus à Decazeville au sein du SGC de la tour Cabrol. Ces emplois n'étant pas considérés comme une antenne de Villefranche mais comme une « pastille » accueil, la pérennité de ces deux emplois est incertaine. La création du SGC est reporté au 1/9/2021 et des travaux sont envisagés afin d'accueillir l'accueil du SIP au 1/1/2021. La situation de Decazeville est toujours suspendue à d'hypothétiques décisions, ce qui rend la situation des agents très inconfortable.

**Solidaires Finances Publiques dénonce une fois de plus le nouveau réseau de proximité (NRP), qui détruit le service public et détériore les conditions de travail des agents.**

Enfin nous sommes revenus sur la réunion du 22 septembre relative à la fusion entre le SIE de Villefranche et le SIE de Rodez au 1er janvier. Cette réunion a généré de la confusion et des interrogations auprès des agents.

La Présidente et Directrice a confirmé que l'antenne du SIE à Villefranche est pérenne jusqu'en 2026 et qu'aucun transfert de base et d'emploi ne serait effectué entre les SIE de Rodez et Millau.

Cette fusion nécessite une réorganisation spécifique qui doit faire l'objet d'une large concertation et de tempérance.

**Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) « spécial Covid » nous a été présenté :**

Il prend en compte les risques psycho-sociaux (RPS) liés au développement du télétravail, les risques liés au Covid, aux intrusions, attentats, terrorismes et le risque Radon.

**Du côté des dépenses :**

Il nous a été annoncé que la réserve de 6 % du budget du CHSCT ne sera pas débloquée cette année.

Solidaires dénonce ce vol au détriment de la sécurité et des conditions de travail des agents, surtout en cette période de pandémie et de restructuration.

Plusieurs dépenses ont été actées concernant l'installation des collègues au SPF de Rodez (lampes, bras double écran, panneaux d'isolation phonique).

Nous avons demandé des précisions sur les visites médicales par téléphone. L'obligation de désinfecter avant et après chaque consultation ne permet plus au médecin d'assurer que 3 consultations par demi journée. De même, les consultations relèvent également plus d'une écoute que d'une auscultation.

Le CHSCT s'est achevé par la présentation par la directrice des résultats de la cellule d'écoute.

Créé en 2018 et fonctionnant par l'intermédiaire d'un prestataire privé, la cellule a traité 991 appels en 2019, soit 1 % des agents. Victime de son succès, un appel d'offre est en cours pour la période 2021-2023.

La séance s'est levée à 13h30.